

CITA, N°1 de la surveillance et de la protection aux Antilles-Guyane depuis 25 ans, s'engage.

Engagement n°1

En cas d'effraction, nous organisons les moyens de sauvegarde de votre domicile ou locaux professionnels (gardiennage, remise en état des issues par un artisan mandaté).

Engagement n°2

En fonction de vos besoins et habitudes, nos conseillers techniques établissent un diagnostic de sécurité pour vous proposer la configuration la plus adaptée.

Engagement n°3

Nous intervenons techniquement 24h/24 et 7j/7 pour répondre à toutes vos questions ou effectuer des réglages à distance ou sur place.

Engagement n°4

En cas d'absence, vous pouvez piloter votre télésurveillance depuis votre smartphone ou votre tablette tactile grâce à nos applications.

Engagement n°5

En cas de déclenchement de l'alarme, notre patrouille intervient en moins de 30 minutes pour une levée de doute physique.



Engagés pour votre sécurité

DEPUIS 25 ANS

Pour nos 25 ans, découvrez nos
25 engagements qui font la différence
sur www.citagroupe.com
ou au 05 96 50 32 32